

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_007 | Onanisme. Perfectionnement de l'espèce. Police médicale allemande et anglaise.CollectionBoite_007-7-chem | Santé des enfants. Pouvoir médical. Item](#)[J.-B. Fonssagrives. Le rôle des mères dans les maladie des enfants, 1868 | Le médecin de famille \[photocopie\]](#)

J.-B. Fonssagrives. Le rôle des mères dans les maladie des enfants, 1868 | Le médecin de famille [photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b007_f0362**

Source**Boite_007-7-chem | Santé des enfants. Pouvoir médical.**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Personnes citées**[Fonssagrives, Jean-Baptiste](#)**

Références bibliographiques**[Fonssagrives, Le rôle des mères dans les maladies des enfants](#)**

Référentiel BNF**<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb30446753v>**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Fonssagrives, Jean-Baptiste (1823-03-14 -- 1823-03-14)

TITRE Le rôle des mères dans les maladies des enfants, ou Ce qu'elles doivent savoir pour seconder le médecin

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1868

EDITEUR Paris : Hachette , 1868

J. P. Fonssagrives
Le rôle de mère et le
médecin de famille 1868.

DEUXIÈME ENTRETEN

LA MÈRE ET LE MÉDECIN

Qu'un ami véritable est une douce chose !
LA FONTAINE.

Rôles concordants, attributions diverses.

Le premier office de la sollicitude maternelle est le choix d'un médecin. C'est chose délicate autant que difficile; mais on en éloigne habituellement les embarras par l'inconcevable légèreté qu'on y apporte. « *L'incompétence observe et le hasard décide.* » On y met parfois moins de soin que quand il s'agit de choisir sa marchande de modes; on prend le premier médecin qui se présente à l'esprit, le médecin couru, le médecin de ses amis, un médecin qu'on n'a jamais vu ou bien celui dont la figure plaît, et voilà conclu, et sans plus de façon, le contrat le plus sérieux qui se puisse faire.

Cette abdication du jugement est ici chose grave: on ne se défait pas, en effet, d'un médecin qui ne convient pas comme d'un visiteur importun; des ménagements commandés par la position, par les soins assidus, les bonnes intentions, les services rendus, tout

Le médecin de famille

362

LA MÈRE ET LE MÉDECIN

11

cela constitue des liens d'une singulière étroitesse pour les gens délicats. On temporise, on a un médecin et l'on a confiance en un autre; on va chercher de droite et de gauche des avis interlopes, empruntés ici à la médecine incompétente, là à une confraternité ou perfide ou poussée dans ses derniers retranchements; on n'exécute les prescriptions que timidement, à demi, quelquefois même pas du tout: l'enfant ainsi tiraillé ne va pas; le médecin n'y comprend rien, et tout marche de mal en pis. On vit ainsi plus ou moins longtemps entre un ménagement et un péril, et, si le médecin n'est pas assez perspicace pour comprendre que la confiance qu'on lui accorde est entamée et ne met pas fin par une résolution digne à une position devenue équivoque, cet état de choses, regrettable pour tous, n'a pas de terme.

Jadis le *médecin de famille* existait; on ne le trouve plus aujourd'hui que dans les rares petites villes qui ont conservé les mœurs d'autrefois et dans lesquelles les familles, affranchies encore de la rage du cosmopolitisme, voient les générations qui les constituent se succéder placidement sous le même toit, et naître et mourir avec la même alcôve pour horizon. Là encore on trouve des médecins qui, après quarante ans d'exercice, s'apprennent à léguer au fils qui les remplace et la confiance dont les familles les ont investis et l'expérience qu'ils ont prise de leur santé. Il y a convenance pour la profession, il y a sécurité pour les familles, à un pareil état de choses. Ce pacte de con-

BnF
MSS

Réservé à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

Le Miroir de l'Inde

J. E. Fournier
Le Miroir de l'Inde
1858